

# DOSSIER

de déclaration préalable  
pour **édifier une clôture**

**PLOUM****GUER**

TI-KÊR PLONGER

## 1 - Présentation

Clôturer son jardin peut répondre à diverses fonctions :

- Délimiter son terrain
- Préserver son intimité
- Ou encore éviter que son chien s'échappe.

Par sa hauteur, ses matériaux, son implantation ou sa composition, la clôture a un impact sur le paysage et l'ambiance d'une rue, d'un quartier ou d'un village...

Elle contribue grandement à la fabrique du paysage auquel elle doit s'intégrer.



## **2 - Réglementation**

Vérifier le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la zone de votre parcelle (U, A, N etc.) ou le règlement du lotissement avant de vous lancer dans votre projet.

[Lien vers le PLU de PLOUMOGUER](#)

Ces réglementations régissent les dispositions relatives à l'édification de clôtures, que ce soit sur voies, c'est-à-dire, sur le domaine public, ou sur les limites séparatives entre deux parcelles privées.

Si vous êtes dans un lotissement et que son règlement est toujours en vigueur, une réglementation spécifique s'applique.

### 3 - Formalité

Le dépôt d'une déclaration préalable de travaux est obligatoire sur la commune de Ploumoguier.

Le formulaire à remplir est le CERFA 13703-11 pour Déclaration Préalable sur une Maison Individuelle (DPMI).

A la page 3/13 du CERFA, dans le chapitre 4. « Le Projet », une courte description de la clôture est nécessaire pour connaître son implantation (sur la voie ou en limite séparative), sa hauteur, ses matériaux, sa composition etc.

#### Plan de situation (DP1)

Il permet de localiser votre terrain sur la commune. Vous pouvez utiliser les outils comme :

- Cadastre.gouv,
- Géoportail.gouv
- ou GoogleMaps.

Si vous êtes en secteur urbain, un plan assez rapproché (par exemple : 1/5 000) peut être suffisant.

Si vous êtes plutôt en zone agricole ou naturelle, un plan plus large (par exemple : 1/10 000) peut être nécessaire pour bien situer le secteur du projet sur la commune.



Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/5000

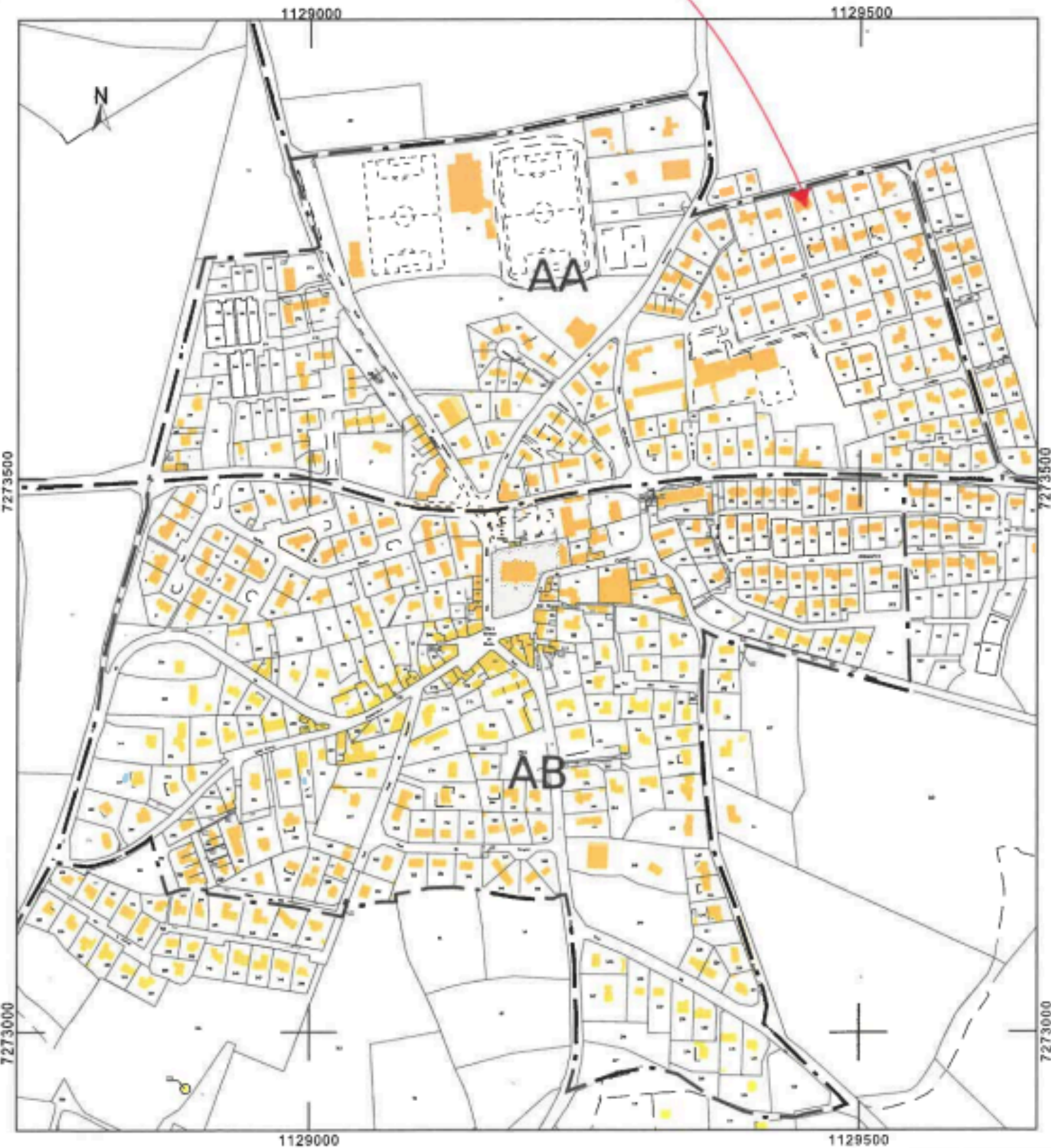
Date d'édition : 11/09/2024  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

*Projet de la clôture*



## Plan de masse (DP2)

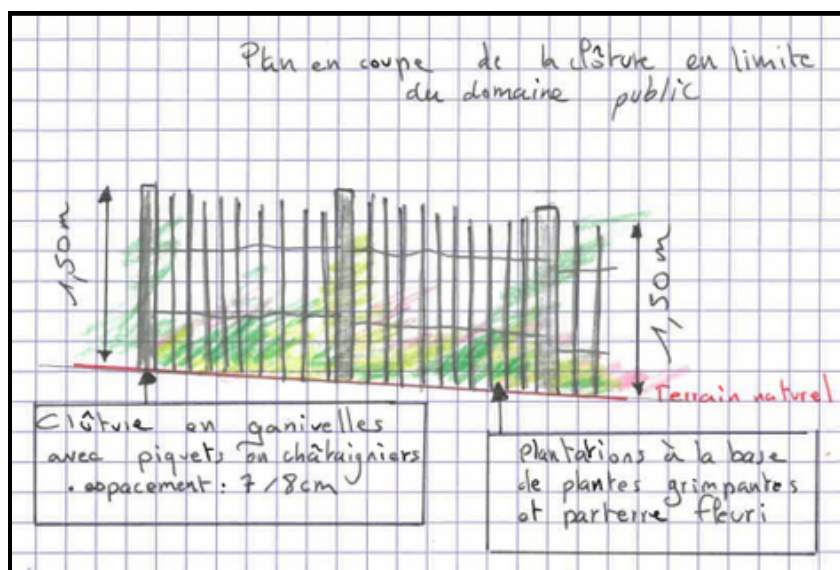
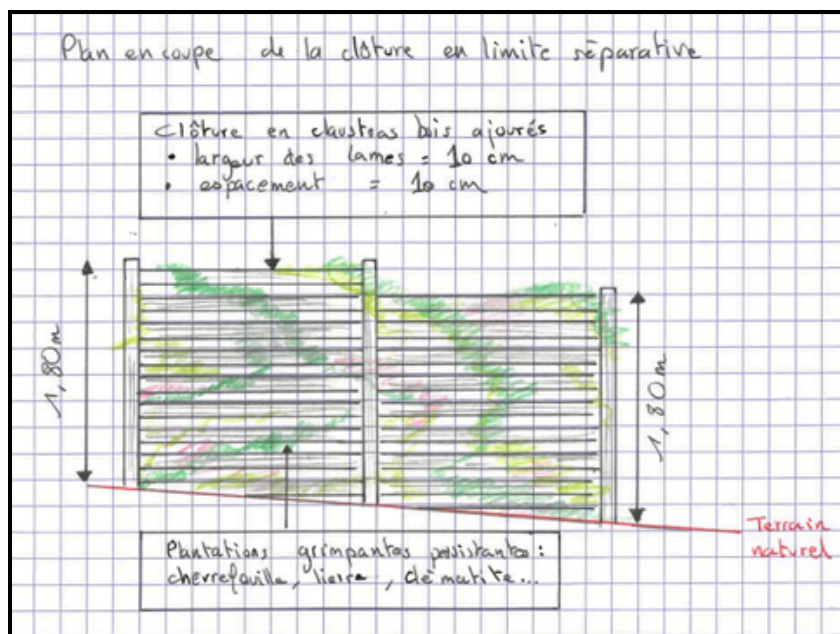
Il permet de présenter le projet dans sa totalité : dimension en plan et en hauteur, le positionnement des portails, les prises de vues des photos (DP 7 et 8).



## Plan de coupe (DP3)

Il s'agit d'apprécier les hauteurs de la clôture, la composition d'ensemble, les matériaux, le type de portails, les piliers ou piquets, les essences de la haie etc.

Il est aussi possible, en plus du plan de coupe, d'ajouter les photos commerciales du produit afin de visualiser les différents composants de la clôture.





## Photos permettant de situer le terrain dans l'environnement proche et lointain

### La photo doit être récente.

Elle permet de connaître le contexte du projet avant la modification qu'il va apporter à l'environnement proche et lointain.

#### Environnement proche :

En zone urbaine, elle montre le terrain et les façades des maisons alentours, les arbres ou talus existants. En zone rurale, elle montre le terrain et ceux avoisinants, les arbres, la végétation etc.



#### Environnement lointain :

En zone urbaine, il montre l'aspect général de la rue, des espaces publics, des façades alentours. En zone rurale, elle montre le paysage.



Vous avez la possibilité d'effectuer votre demande sur le [Portail Usager de Ploumoguier](#) ou en la déposant en mairie ou par courrier.



## Références

**CAUE du Finistère, Aménager son jardin,**

Des clôtures en harmonie avec le paysage, 2022

**Pontivy Communauté, CAUE du Morbihan,**

Dossier de Déclaration Préalable pour édifier une clôture, 2020

**Service instructeur ADS CCPI/CCPA,**

Quelles sont les pièces à joindre à ma demande, Mars 2023.